

# LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - Numéro 116 - 6 Mars 1980 - Prix : 1 f.

SAMEDI 29 - DIMANCHE 30 MARS 1980

## Stages pour les secrétaires et membres des bureaux de cellules

La stratégie du 23<sup>e</sup> Congrès - Sa cohérence - Ses positions

Notre politique ne s'improvise pas au gré des événements. Nous sommes un parti révolutionnaire et nous avons une stratégie. Ce stage organisé **uniquement** pour les secrétaires et membres des secrétariats de cellules doit favoriser la réflexion et aider anciens et nouveaux secrétaires dans leur rôle de dirigeants.

Cinq points sont à l'ordre du jour :  
• La crise de la société française • Le mouvement du monde • Le socialisme démocratique et autogestionnaire • L'union nouvelle • Le parti révolutionnaire d'avant-garde.  
La participation de tous les secrétaires est indispensable, il est demandé à chaque membre des secrétariats de confirmer son inscription à la Fédération.

## UNE CERTAINE IMAGE DE MARQUE...

Tout est bon pour tenter de culpabiliser la classe ouvrière de ce département, de cette région et, dans le même temps, essayer de la couper des autres catégories sociales, victimes, elles aussi, de la politique de redéploiement, de chômage, de baisse du pouvoir d'achat.

Le chômage serait le fait de la mauvaise image de marque qui frappe Saint-Nazaire et sa région, qui ferait peur aux industriels et trembler les bourgeois qui viennent au Castel Marie-Louise, au « Royal » ou à « L'Hermitage ». A cette musique, la Chambre de commerce de Saint-Nazaire nous convie et A.E.D.I.P.E. ou T.E.N. (1) racontent de leur côté des histoires de croque-mitaine en nous proposant la prévention avec le consensus social : la zone industrielle de Montoir, vide au 4/5<sup>e</sup>, les industriels rares et hésitants, les entreprises ayant de grands développements en perspectives attaquées dans leur croissance, le P.C.F. et la C.G.T. devenant les alliés objectifs de « Boeing »... De quels maux la classe ouvrière et ses organisations ne sont-elles pas coupables dans cette région !!!

Mais cette soupe, on nous l'a déjà servie dix fois.

L'image de marque de la région, c'est la qualité de la main-d'œuvre, le savoir-faire des travailleurs manuels et intellectuels, c'est tout ce qui permet une bonne formation manuelle et intellectuelle dans les écoles et les universités. Mais, ce sont aussi les **grandes luttes** menées à leur terme pour de bons salaires, plus de congés, de meilleurs horaires de travail, le soutien aux luttes des paysans, l'alliance avec d'autres catégories sociales.

Où, ce sont toutes les luttes menées depuis des décennies qui donnent à cette région une image de marque qui est celle de la volonté des travailleurs français, comme les luttes des mineurs du Nord ou de Decazeville qui restent dans la mémoire collective, celles de Renault ou des Terrin, avec le combat pour construire, transporter, naviguer et réparer français — dont la lutte pour le maintien du « France » fut un moment —, le développement d'« Airbus » et de ses nouvelles versions **font honneur aux travailleurs de ce pays**. Comme fut un exemple en son temps la grève des mensuels aux Chantiers de l'Atlantique : les O.S. de chez Renault au Mans, ou les sidérurgistes de Longwy **font honneur aux travailleurs de ce pays**.

S'il fallait faire le bilan de ce qu'ont apporté, à l'ensemble de la classe ouvrière de ce département, les luttes des travailleurs de nos grandes entreprises, il serait positif.

Et c'est pourquoi, après chaque grande

lutte, les récupérateurs interviennent pour priver politiquement et économiquement la classe ouvrière et ses alliés de « leur victoire ». Il en est ainsi de la droite comme des sociaux-démocrates. Aujourd'hui, ils s'acharnent ensemble contre la construction navale, cette grande entreprise dont nous viendrions tous les maux, mais ne dédaignant pas dans le même temps, de s'attribuer les dernières commandes. G. Farkas est contraint de le reconnaître à sa manière. La réalité, c'est que seule la lutte des travailleurs a contraint le pouvoir à céder. Le mot d'ordre des communistes est devenu, quand les travailleurs s'en sont emparés, une force qui a fait reculer ceux dont l'objectif est de briser l'outil en France si cet outil doit faire plus de profits ailleurs.

Le professeur Barre insulte les chômeurs en les invitant à créer des entreprises avec leurs indemnités. Le play-boy Le Masne et ses amis renouvellent le challenge des créateurs d'entreprises, parce qu'ils craignent, alors qu'ils ne rêvent que de consensus, une classe ouvrière concentrée, organisée dans les grandes entreprises ne lachant pas pied dans ce combat quotidien, et « Le Monde » mange le morceau lorsqu'il écrit : « Seules les petites communautés étroitement rassemblées, bénéficient d'une bonne régulation sociale et de la formation de consensus sociaux. »

Pour nous, l'image de marque, le développement de la région passent par la défense des industries existantes, avec de bons salaires, comme le confirme aujourd'hui l'étude de l'I.N.S.E.E., ce qui ne nous fait pas rejeter pour autant l'action pour de nouvelles industries.

Pour cela, il n'y a pas d'autre moyen que la lutte, la lutte et encore la lutte. La semaine qui vient de s'écouler nous en apporte la confirmation avec le démarrage de Cordemais, les commandes de navires qui représentent des millions d'heures de travail. Et ça, M. Le Masne, c'est autre chose que vos acrobaties au Conseil général !

La semaine de 40 heures, l'élévation du pouvoir d'achat, voilà des retombées positives à la lutte et à l'union des travailleurs. Dans cette lutte, le P.C.F. a été à l'avant-garde. Il continuera d'y prendre toute sa place en rassemblant dans l'union à la base tous les travailleurs manuels et intellectuels des petites et grandes entreprises pour battre les artisans du consensus.

Maurice ROCHER,  
Secrétaire de la Fédération  
de Loire-Atlantique du P.C.F.

(1) Association pour l'étude et la diffusion de l'information des problèmes économiques.

## Au Sommaire :

### ● INDISPENSABLE ENERGIE

Nous poursuivons cette semaine la publication de l'exposé que fit à Basse-Indre, le 15 février, Jean-Charles Dubard, membre du Comité central du P.C.F. (Pages 3 et 6.)

### ● FAMILLES EN DETRESSE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1980, plusieurs centaines de foyers en Loire-Atlantique sont privés de toutes ressources du fait de la réforme du chômage imposée par le pouvoir. Jean-Louis Le Corre vient d'intervenir auprès du Premier ministre et du ministre du Travail, plaçant ceux-ci devant leurs responsabilités. (Page 6.)

### ● AU CONSEIL MUNICIPAL DE NANTES

Enfin ! Après trois années de tergiversation et de faux fronts, élus P.S. et M.R.G. viennent de reconnaître le bien-fondé des propositions des élus communistes concernant la NAMET. (Page 7.)

### ● S.N.I.A.S. : EMOUVANTE DEMARCHE DES FEMMES DES LICENCIES

Aux prises depuis trois mois avec les pires difficultés, les femmes des travailleurs licenciés à la S.N.I.A.S. - Saint-Nazaire viennent de s'adresser personnellement à la femme du directeur de l'usine. (Page 8.)

## BATIR LE PARTI DE 1980

en rassemblant rapidement  
toutes les forces de 1979

Des milliers de communistes possèdent leur carte 1980, parmi ceux-ci, plus d'une centaine ont adhéré depuis le début de l'année.

Les assemblées populaires vont se tenir jusqu'au 15 mars, elles seront l'occasion avec la poursuite du porte à porte, de remettre les cartes, de renforcer à nouveau le Parti.

L'acuité de la lutte politique, de la bataille idéologique montrent que nous devons mettre sans tarder toutes nos forces au service des travailleurs, de notre peuple. C'est aussi un besoin pour chaque communiste de participer à la lutte du Parti, au débat, à l'action afin de prendre plus aisément sa place dans l'affrontement de classe.

Chaque cellule est invitée à prospecter plus largement pour diffuser l'Huma-Dimanche, ce travail de masse peut être mis à profit pour poser avec audace la question de l'adhésion à nos lecteurs, leur famille, à toutes celles et ceux qui nous font confiance, soutiennent le Parti.

A l'entreprise, les travailleurs qui agissent avec les communistes, refusent la politique de Giscard-Barre, repoussent les appels à la collaboration de classe, mesurent que seul le PCF propose une issue conforme à leurs intérêts, aspirent à une union nouvelle, sont en droit d'at-

tendre des cellules de plus larges possibilités d'accueil.

Les progrès de la diffusion de l'Humanité-Dimanche, les résultats des diverses élections partielles et les adhésions réalisées, sont révélateurs des perspectives ouvertes au Parti pour son renforcement.

Nous laissons une trop grande part de celles-ci en friche, la préparation de nos diverses initiatives est pourtant un des moyens pour les exploiter.

L'adhésion se réalise aussi au cours d'actions spécifiques de renforcement pour donner au Parti les forces qu'implique sa stratégie.

Ainsi, cette semaine, les camarades de Saint-Herblain s'adressent aux travailleuses et travailleurs de diverses entreprises, les appelant à renforcer leur parti.

Les camarades de Nantes, s'adressent aux portes des ANPE à ceux privés d'emploi qui sont invités par Barre à créer leur entreprise. Plus simplement, plus efficacement, nous les invitons à la lutte en adhérant au PCF.

Ainsi chaque cellule, en multipliant les initiatives contribuera de manière offensive à bâtir le Parti de 1980 en rassemblant rapidement toutes les forces de 1979, en les accroissant.

# Cinéma "les Club"

76, AVENUE DE LA REPUBLIQUE SAINT-NAZAIRE Tél. 22.53.41

Tous les jours 2 soirées vers 20-22 h. Matinées tous les jours 14 h 30 dimanche, 14 h, 16 h

## L'AVARE

Un film de LOUIS DE FUNES et Jean GIRAULT

## AMITYVILLE LA MAISON DU DIABLE

jusqu'à dimanche

## LE MARIAGE DE MARIA BRAUN

à partir de lundi

## L'ARBRE AUX SABOTS

## UN AMOUR DE COCCINELLE

## LA BANDE DES QUATRE

# Les KORRIGANS

8, avenue de la République ST-NAZAIRE Tél. 22.44.79

## L'AVARE

Un film de LOUIS DE FUNES et Jean GIRAULT

## C'était demain

## MA CHERIE

## Ratataplan

## LA GUERRE DES POLICES

(Interdit moins 13 ans)

## PIPICA-CADODO

à NANTES

COLISEE

GAUMONT

à SAINT-NAZAIRE

Les KORRIGANS

Les CLUB



CHRISTIAN FECHNER présente LOUIS DE FUNES L'AVARE de MOULIERE Un film de LOUIS DE FUNES et JEAN GIRAULT

avec la participation de BERNARD MENEZ, CLAUDE GENESAC, MICHEL GALABRU, GUY GROSSO, MICHEL MOOD, HENRI GENES, FRANK DAVID, CLAUDE DUMAS, NERVA BELLOC, ANNE CADEY, GEORGES AUZOUAY, Directeur de Production: BERNARD MENEZ, Directeur de Distribution: CHRISTIAN FECHNER, Directeur de Montage: MICHEL LEVY, Musique de JEAN BUET, (Géométrie Music) avec l'assistance de PHILIPPE, Directeur de la Photographie: STONEY BETTER, Montage: MICHEL LEVY, Producteur délégué: BERNARD ARTIGUES, Copyright: PLUS CHRISTIAN FECHNER. All rights reserved 1980

## Les nouveautés de la semaine

● **COMME UNE FEMME.** — Film français de Christian Dura, interprété par Philippe Noiret, Perrette Pradier, Geneviève Grad.

● **LINUS.** — Film suédois de Vilgot Sjöman, interprété par Harald Hamrell.

● **RATATAPLAN.** — Film italien de Maurizio Nichetti. Aux sources du burlesque et de la Comedia dell'arte.

● **PIPICACADODO.** — Film italien de Marco Ferreri, avec Roberto Benigni. Un instituteur dans une école maternelle, un homme, et c'est nouveau. Avec le talent de Ferreri.

● **L'AVARE.** — Film de Louis de Funès et Jean Girault. Un de Funès nouveau, qui sort du comique troupière pour interpréter un « classique ». Les grimaces demeurent... et le talent s'affirme.

● **LA BANDE DES QUATRE.** — Film de Peter Yates, avec Christopher Dennis. Course hésitation de quatre co-

pains devant la vie adulte. Portrait de la jeune génération « made in U.S. » des années 1980.

● **TOUT DEPEND DES FILLES.** — Film français de Pierre Fabre, interprété par Jean-Luc Bideau, Micheline Presle, Michel Galabru.

● **UN COUPLE PARFAIT.** — Film de Robert Altman, avec Marta Heflin et Paul Dooley.

● **KRAMER CONTRE KRAMER.** — Film américain de Robert Benton, avec Dustin Hoffman, Meryl Streep, Jame Alexander. Le divorce encore, et le douloureux problème de la garde de l'enfant...

● **ELLE.** — Film américain de Blake Edwards, avec Dudley Moore, Julie Andrews, Bo Derek.

● **RETOUR EN FORCE.** — Film français de Jean-Marie Poiré interprété par Victor Lanoux, Bernadette Lafont, Pierre Mondy.

● **LE SEIGNEUR DES ANNEAUX.** — Film de Ralph Bakshi, et récit de Tolkien mis en images par l'auteur de « Fritz le chat ». Une réussite cinématographique à la hauteur de son modèle littéraire. Le meilleur film d'animation « épuisé ».

● **C'ETAIT DEMAIN.** — Film de Nicolas Meyer, Grand Prix du Festival du Cinéma Fantastique à Avoriaz (janvier 1980).

● **MA CHERIE.** — Film de Charlotte Dubreuil. Avec Marie-Christine Barrault et Béatrice Bruno, jeune étoile montante.

● **BONS BAISERS D'ATHENES.** — Film américain de Georges Pan Cosmatos, interprété par Roger Moore, David Niven, Claudia Cardinale.

● **AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE.** — Film fantastique américain de Stuart Rosenberg, avec James Brolin, Margot Kidder, Rod Steiger.

● **LE MARIAGE DE MARIA BRAUN.** — Film allemand de Rainer W. Fassbinder avec Hanna Schygulla, Klaus Lowitsch, Ivan Desny, Marc Bohm, Giusella Uhiem. Portrait et vie d'une jeune Allemande dans les années tumultueuses de l'après-guerre.

● **COCKTAIL MOLOTOV.** — Film français de Diane Kurys. Suite de « Diabolo Menthe », nous sommes en mai 68...

# A L'AFFICHE A NANTES

## APOLLO

- 1 — 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05, plus sam., 0 h 05 : LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES.
- 2 — 13 h 45, 15 h 55, 18 h 05, 20 h 15 : UN AMOUR DE COCCINELLE.
- 3 — 14 h, 16 h 05, 1 h 10, 20 h 15, 22 h 20, plus sam., 0 h 25 : LE PITCH DES MERCENAIRES.
- 4 — 14 h, 16 h 05, 22 h 25, plus sam., 0 h 30 : TOUT DEPEND DES FILLES. 19 h 45, 22 h 15, plus sam., 0 h 40 : BONS BAISERS D'ATHENES.
- 5 — 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h : COMME UNE FEMME.

## ARIEL (permanent à partir de 14 h)

- 1 — AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE.
- 2 — PERVERSIONS TRES COCHONNES. MAITRESSES TRES PARTICULIERES.

## COLISEE, 14 h 30, 20 h, 22 h 30, plus dim., 17 h

- 1 — MA CHERIE.
- 2 — LA MORT EN DIRECT.
- 3 — L'AVARE.

## CONCORDE

- 1 — 20 h 15, plus dim., 14 h 30 : ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS. 22 h 30, plus dim., 17 h 15 : TOUT CE QUE VOUS VOULEZ SAVOIR SUR LE SEXE... 2 — 20 h 15, plus dim., 14 h 30 : LE MORS AUX DENTS. 22 h 30, plus dim., 17 h 15 : LINUS. 3 — 20 h, plus dim., 14 h 15 : UN COUPLE PARFAIT. 22 h 15, plus dim., 17 h : FRENZY. 4 — 20 h, plus dim., 14 h 15 : LES PETITES FUGUES. 22 h 30, plus dim., 17 h : LE BON, LA BRUTE, LE TRUAND.

## GAUMONT

- 1 — 14 h 15, 16 h 45, 17 h 15, 20 h, 22 h 30 : KRAMER CONTRE KRAMER.
- 2 — 14 h 10, 16 h 45, 19 h 55, 22 h 30 : L'AVARE.
- 3 — 13 h 45, 16 h, 20 h 15, 22 h 30, plus dim., 18 h 05 : C'EST PAS MOI, C'EST LUI.
- 4 — 14 h 10, 16 h 45, 19 h 55, 22 h 30 : C'ETAIT DEMAIN.
- 5 — 13 h 55, 22 h 30 : RETOUR EN FORCE. 16 h, 20 h : LA FEMME-FLIC.
- 6 — 13 h 50, 16 h, 18 h 05, 22 h 30 : COCKTAIL MOLOTOV.

## KATORZA, 14 h 30, 20 h, 22 h 30, plus dim., 17 h

- 1 — OÙ A VOLE LA CUISSE DE JUPITER.
- 2 — ...
- 3 — LE SEIGNEUR DES ANNEAUX.
- 4 — MANHATTAN.

## RACINE, 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30, 23 h

- 1 — POUPEE LA PIPE.
- 2 — PENSION POUR JEUNES FILLES.

## VERSAILLES

- 1 — 20 h, plus dim., 14 h 15 : TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI. 22 h 15, plus dim., 17 h : LENNY.
- 2 — 20 h, plus dim., 14 h 15 : PLAY TIME. 22 h 30, plus dim., 17 h 15 : FIN D'AUTOMNE.

## APOLLO 5 salles, 5 films

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES

UN AMOUR DE COCCINELLE

LE PITCH DES MERCENAIRES

TOUT DEPEND DES FILLES

BONS BAISERS D'ATHENES

COMME UNE FEMME

## ARIEL 2 SALLES

● FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE

● 2 films « HARD » au même programme tarif réduit interdit moins de 18 ans

● PERVERSIONS TRES COCHONNES

● MAITRESSES TRES PARTICULIERES

## Horaires

### "Les Korrigans"

Salle 1 : Tous les jours, 14 h 30, 20 h, plus mercredi, 14 h, 16 h 30, sam., dim., 13 h 50, 16 h 10, 18 h 30, 20 h 35, 22 h 5.

Salle 2 : Tous les jours, 14 h 30, 20 h 05, 22 h 15, sam., dim., 14 h, 16 h 10, 18 h 20, 20 h 30, 22 h 40.

Salle 3 : 1er film : mardi, jeudi, 20 h 50, lundi, vendredi, 14 h 30, 20 h 30, sam., dim., 16 h 20, 20 h 20. 2ème film : mardi, jeudi, 14 h 30, 22 h 20, lundi, vendredi, 22 h 30, sam., dim., 14 h 20, 18 h 20, 22 h 20.

Salle 4 : Tous les jours, 14 h 30, 20 h 10, 22 h 15, mercredi, 14 h, 16 h 05, 20 h 10, 22 h 15, sam., dim., 14 h 10, 16 h 15, 18 h 20, 20 h 25, 22 h 30.

Salle 5 : Tous les jours, 14 h 30, 20 h 15, 22 h 25, mercredi 14 h, 16 h 10, 20 h 15, 22 h 25, sam., dim., 14 h 05, 16 h 15, 18 h 25, 20 h 35, 22 h 45.

# Gaumont

Dustin Hoffman dans

## Kramer contre Kramer

C'EST PAS MOI, C'EST LUI

RETOUR EN FORCE	C'ETAIT DEMAIN
COCKTAIL MOLOTOV	LA FEMME-FLIC

# Une énergie au service de tous en Pays de Loire

(SUITE)

## NUCLEAIRE : A L'ORIGINE, EXTRAORDINAIRE ESPRIT DE PROGRES

L'énergie nucléaire a, bien entendu, subi cette politique d'abandon. Notre pays, à travers l'activité de ses chercheurs, de ses savants, de ses ingénieurs, de ses techniciens, de ses ouvriers, travaille depuis de longues années sur ces énergies nucléaires. C'est à partir de 1930 que se sont constituées en France des équipes de recherche pour les applications civiles de l'énergie nucléaire, notamment à l'instigation de Frédéric Joliot-Curie. Ces travaux ont été menés à bien, à tel point qu'en 1939 et 1940 c'est l'équipe de Joliot-Curie qui, pour la première fois au monde, a déposé des brevets permettant des applications civiles électriques, de production de chaleur, de l'énergie nucléaire. Il faut souligner à ce propos que les brevets permettant l'utilisation civile de l'énergie nucléaire ont été déposés avant la réalisation par des équipes regroupées aux Etats-Unis de la bombe nucléaire. Il n'y a aucun rapport, je dirai entre les applications militaires et les applications civiles. Les applications civiles ne sont pas une conséquence des applications militaires; d'ailleurs l'inverse non plus. Il s'agit de deux voies différentes d'utilisation d'une énergie qui est en fait une énergie fondamentale dans la nature, et les Français, à travers un certain nombre de chercheurs, de travailleurs, ont très rapidement développé les voies civiles de ces applications. A la libération, le nouveau Parlement où il y avait, comme vous le savez, des ministres communistes, a décidé l'instauration d'un commissariat à l'énergie atomique, ce qui manifestait d'un extraordinaire esprit de progrès par rapport aux perspectives. Ce commissariat à l'énergie atomique fut dirigé dans les premières années par Frédéric Joliot-Curie (qui perdit ce poste à travers une manifestation éclatante de « Berufsverbot » à une époque où le mot n'était pas encore connu). Le commissariat à l'énergie atomique réalisa un certain nombre des objectifs fixés dès la fin des années 30, dans les premiers brevets pris par Joliot-Curie.

## DES PROTOTYPES... QUI MARCHENT ENCORE

La France et le C.E.A. réalisèrent rapidement une première pile qu'on a appelé la pile Zoé. Dans le domaine du nucléaire, ce fut la première réalisation civile. Puis s'engagea rapidement, dès le début des années 50, un programme de réalisation industrielle permettant la production effective d'énergie.

Ce furent les trois prototypes qu'on appelle : G1-G2-G3 qui ont fonctionné et qui fonctionnent toujours pour deux d'entre eux à Marcoule où ils sont implantés. G2-G3 avaient été conçus d'ailleurs comme des prototypes fournissant de l'électricité, et cela fait maintenant plus de 22 ans que ces deux équipements prototypes fonctionnent et produisent de l'électricité. Il y eut ensuite à partir de 1953, l'enga-

gement d'un premier programme de centrale nucléaire construit selon la filière qui avait été élaborée à travers les travaux du C.E.A. et qui avait reçu des premières applications à Marcoule à travers G1-G2-G3 et ce fut le programme de la construction des centrales de Chinon - EDF 1-2-3, centrales qui sont situées côte à côte. Chinon 1, cette énorme sphère de 40 mètres de diamètre a été la première centrale industrielle fonctionnant en Occident (en Union Soviétique il y en avait une qui avait fonctionné un peu avant) et cette centrale a fonctionné avec la série des « Chinons », de très longues années, puisqu'en fait Chinon 1 a été arrêté après un nombre d'années important de bons et loyaux services.

Chinon 2 a été arrêté vers les années 75-76 après plus de 20 années de fonctionnement et Chinon 3 fonctionne toujours actuellement depuis plus de 20 ans. Ensuite il y eut une autre série de centrales selon la filière française à travers les projets de Saint-Laurent-des-Eaux, Bugey essentiellement, enfin il y eut plusieurs groupes sur chacun des sites (surtout Saint-Laurent-des-Eaux).

## 1966-1971 : UN MORATOIRE DE FAIT !

La dernière mise en chantier de ces centrales, selon la filière française, date des années 1966. Entre 1966 et 1971, la France connut un moratoire de la construction de centrales nucléaires. Il faut dire que parallèlement, il s'est construit une autre centrale d'un type différent de la centrale à uranium naturel, celle qui a été construite à Brénis en Bretagne, à quelques dizaines de kilomètres du site célèbre aujourd'hui; cette centrale qui fonctionne à l'eau lourde fonctionne, elle, très correctement depuis les années 60. Il y eut donc à partir des années 66, une interruption dans les mises en chantier de centrales nucléaires. A cette époque, notre Parti fut le seul en tant que force politique à lutter et à agir pour que la mise en œuvre de centrales nucléaires selon les filières françaises continue à s'effectuer. Les projets envisagés selon la filière française furent bloqués dans les faits et ce véritable moratoire, notamment, permit au couple célèbre Westinghouse-Schneider-Empain, d'imposer un autre type de filière, la filière à eau légère américaine.

## QUELS ÉTAIENT LES VÉRITABLES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LES GROUPES EN QUESTION ?

Ce qui les gênait beaucoup dans la mise en œuvre de la filière française, c'est que cette mise en œuvre se faisait uniquement et essentiellement à travers l'activité de sociétés nationales. C'était une filière mise au point par le Commissariat à l'Énergie atomique qui était industrialisé par E.D.F. et en quelque sorte les groupes ne pouvaient bénéficier que des com-

(suite page 6)

## ENSEMBLE LE 7 MARS, VEILLE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Faire du 8 mars de chaque année la journée internationale des femmes, c'est ce que proposait en 1870 Clara Zetkin au congrès des femmes socialistes. Elle souhaitait ainsi célébrer la première grande manifestation de femmes qui, le 8 mars 1857, réunissait dans les rues de New-York de nombreuses ouvrières de l'habillement et du textile pour l'amélioration de leurs conditions de travail, l'égalité des droits pour les femmes et la journée de 10 heures.

« Défendre nos droits, en conquérir de nouveaux, exprimer la solidarité et l'amour de la paix qui nous unissent », tel est l'objectif que Clara Zetkin donnait à cette commémoration.

Depuis, cet objectif n'a guère changé, même si nos droits de femmes ont grandi, même si nous avançons sur le chemin de l'égalité.

Car, dans notre pays comme dans tant d'autres, pouvoir et patronat n'ont cédé que sous la pression des luttes et sont toujours prêts à revenir sur nos acquis si

nous ne sommes pas là pour nous y opposer.

Souvenons-nous comme la lutte des employés du commerce — en grande majorité des femmes — a dû être vive et tenace à l'automne dernier pour que le gouvernement recule sur son projet de loi du travail du dimanche.

Car, malgré la formidable pression qu'exercent sur elles le pouvoir et le patronat — pression matérielle : baisse du pouvoir d'achat, développement du chômage... ; pression idéologique : mise en cause de leur droit au travail... — les femmes s'organisent, luttent et gagnent.

Un exemple au niveau national : la belle victoire des ouvrières d'Essilor dans la Marne qui, après 15 mois de luttes, ont réussi à faire reconnaître la discrimination dont elles étaient victimes et à faire appliquer en leur faveur la loi de 1972 sur l'égalité des salaires.

Un autre exemple, dans le département : la lutte que mènent depuis plusieurs mois les femmes des travailleurs sanctionnés de la

SNIAS à St-Nazaire : lettres au premier ministre, au PDG de la SNIAS, délégations à la sous-préfecture de St-Nazaire, chez Mme Pelletier, ministre délégué à la condition féminine... Nombreuses sont les actions engagées pour la levée des sanctions, pour la satisfaction des revendications des travailleurs de l'entreprise.

C'est avec cette même volonté de lutte que les femmes de Loire-Atlantique participeront le 7 mars au meeting animé par Claude Popereau à Nantes. Elles sortiront en particulier la proposition du Parti Communiste qui les concerne en tant que femmes, épouses et mères, dans notre région si durement atteinte par le chômage : la création de 4 000 emplois à Nantes.

Le 7 mars, veille de la journée Internationale des Femmes, elles signifieront leur volonté de continuer la lutte commencée par les travailleuses new-yorkaises, menée depuis par tant de générations de femmes.

H. D.

## “ PASSER LA VITESSE SUPÉRIEURE ”

Depuis le 1<sup>er</sup> février, début de la campagne de prospection, 1 000 H.D. supplémentaires sont diffusées toutes les semaines dans le département.

Tout le démontre, l'objectif de gagner 600 lecteurs à notre journal en Loire-Atlantique n'est pas une utopie. Il est très accessible, bien au contraire d'autant que trois sections à elles seules ont réalisées 40 % de l'objectif fédéral.

Il nous reste encore deux semaines pour gagner 200 lecteurs. Deux semaines qu'il nous faut mettre à profit pour créer les C.D.H. dans les cellules qui n'en ont pas, mettre en place des points fixes sur les marchés, aux

P.M.U., à la porte des entreprises, etc...

Où en sommes-nous ?

Aujourd'hui 66 % de l'objectif est réalisé mais passer la vitesse supérieure est indispensable. Persister dans l'effort pour les cellules déjà engagées dans la bataille, que les autres s'y mettent, sont les garanties du succès. Il nous reste donc à aller bien au-delà et à engager toutes les forces du Parti pour gagner de nouveaux lecteurs à cette arme essentielle pour le combat démocratique qu'est l'« Humanité-Dimanche ».

Jean-Pierre PROU  
Responsable fédéral à l'Humanité

# Révolution

« Nous vivons le temps des révolutions. »

Politique, société, culture...

Chaque vendredi,  
le point de vue  
du socialisme  
démocratique

Devenez  
abonné - fondateur

BULLETIN  
D'ABONNE-FONDATEUR

1 AN 235 F au lieu de ~~290~~  
(4,50 F le numéro au lieu de 7 F)

JE M'ABONNE ET JE VERSE 235 F

JE M'ABONNE ET JE PARTICIPE A LA SOUSCRIPTION DE LANCEMENT

JE VERSE 235 F +  =

NOM (M., Mme, Mlle) \_\_\_\_\_

PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

LOCALITE \_\_\_\_\_

PROFESSION \_\_\_\_\_

J'EFFECTUE MON RÉGLEMENT A L'ORDRE DE « RÉVOLUTION » PAR

C.C.P.

CHÈQUE BANCAIRE

MANDAT-LETTRE

cochez les cases correspondantes

BULLETIN D'ABONNEMENT-FONDATEUR A ENVOYER AVEC LE RÉGLEMENT CORRESPONDANT A « RÉVOLUTION », 8, BD POISSONNIÈRE, 75009 PARIS

## Des centaines de foyers de Loire-Atlantique dans une situation insupportable

Jean-Louis LE CORRE intervient auprès du Premier ministre et du ministre du Travail

Devant la dégradation de la situation économique et sociale de la Loire-Atlantique et particulièrement dans l'agglomération nazairienne, notre camarade Jean-Louis Le Corre, conseiller général, maire de Trignac, vient d'intervenir auprès du Premier ministre et du ministre du Travail.

« Notre département, précise-t-il, avec plus de 40 000 chômeurs, est l'un des plus touchés de France. La région nazairienne compte quant à elle près de 18 % de sa population active inscrite comme demandeur d'emploi, et je me permettrai de vous souligner que la commune de Trignac, partie intégrante de l'agglomération nazairienne, compte à ce jour près de 25 % de sa population active inscrite au chômage.

« Cette situation, insiste l'élu communiste, pose de multiples difficultés dans les foyers de nos communes et pèse d'un poids important sur les budgets communaux par l'intermédiaire des bureaux d'aide sociale. »

Malheureusement, la gravité de cette situation va s'accroître avec la mise en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier de la réforme de l'A.N.P.E. et des ASSEDIC.

C'est ainsi, constatait J.-L. Le Corre, « que les personnes âgées de plus de 50 ans ou de moins de 50 ans qui ont été licenciées pour raison économi-

que notamment, se trouvent pénalisées lorsqu'elles atteignent la limite des trois ou cinq ans.

« Plus de 460 personnes se trouvent actuellement dans ce cas dans notre département et ne peuvent prétendre à aucune indemnité compensatrice, et seront donc totalement démunies de ressources dans les prochaines semaines. »

Par ailleurs, il faut également rappeler que plus de 1 200 personnes de notre département ayant exercé des emplois de vacataires ou d'auxiliaires dans différents services publics (S.N.C.F., A.N.P.E., hôpitaux, communes, etc...) et pour lesquelles aucune cotisation ASSEDIC n'a pu être versée, se trouvent actuellement sans aucune compensation financière puisqu'elles ont, pour la plupart, épuisé leurs droits, d'un an maximum, au titre de l'allocation pour perte d'emploi.

Lorsque ces personnes n'ont pu bénéficier, comme cela est le cas notamment pour les auxiliaires de l'Education nationale, de l'allocation pour perte d'emploi, elles sont totalement et définitivement démunies de ressources.

Une telle situation, s'indigne Jean-Louis Le Corre, « devient très rapidement insupportable pour les centaines de foyers qui se trouvent devant cet état de faits ».

Dans de telles conditions, l'élu communiste demande « quelles dispositions compte prendre le gouvernement pour garantir à ces personnes un minimum de ressources et leur assurer également le bénéfice de la couverture sociale sans que les charges de celles-ci ne soient imputées une fois encore aux bureaux d'aide sociale.

En conclusion, il insiste sur « l'urgence que revêt l'application des mesures propres à assurer cette garantie de ressources puisque les personnes considérées ne peuvent prétendre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1980, aux indemnités ASSEDIC ».

### CDH attention !

Le 24 mars, les cartes de diffuseur à « l'Humanité » seront remises à la maison du parti, 41, rue des Olivettes.

Notre camarade Claude Poperen, membre du Bureau politique, et Maurice Rocher, secrétaire fédéral, présideront cette soirée.

## Une énergie au service de tous en Pays de Loire (suite)

mandes et ne maîtrisaient pas le processus d'industrialisation et ne pouvaient intervenir éventuellement dans des échanges internationaux. Ils ont donc recherché un moyen d'obtenir un accès au marché international, de pouvoir contrôler d'une certaine façon, selon leurs vœux, le développement du nucléaire, et ils ont mis à profit l'abandon provisoire de la construction de centrales nucléaires pour se placer et imposer cette filière à E.D.F. En 1971, le virage était pris et on a assisté à un abandon supplémentaire des pouvoirs en place en ce qui concerne l'énergie nucléaire.

### AUJOURD'HUI SE PROFILENT D'AUTRES MENACES D'ABANDON

En effet, les travaux du C.E.A. avaient aussi amorcé des recherches et la mise au point industrielle d'autres types de réacteurs nucléaires, notamment des réacteurs à eau lourde, qui auraient pu avoir des développements très intéressants. L'étude portait sur un gros réacteur à eau lourde — c'était EL 4 — qui n'a jamais été réalisé, mais notamment aussi sur une filière qu'on appelle de 2<sup>e</sup> génération : le surrégénérateur est un réacteur nucléaire, qui fonctionne non pas à partir de l'uranium enrichi, mais à partir du plutonium et de l'uranium appauvri, combustibles qui ont été préalablement irradiés. La caractéristique, je dirais la plus intéressante du surrégénérateur, c'est que, au cours de son fonctionnement, lorsque le combustible, en quelque sorte, produit l'énergie, produit la chaleur, il produit en même temps au sein de l'ensemble du cœur, du plutonium qui, une fois retraité, peut servir à constituer un nouveau cœur de centrale, c'est-à-dire que ce réacteur nucléaire reproduit son combustible en même temps qu'il fonctionne ; c'est pour ça d'ailleurs qu'en anglais, on l'appelle brideur, on l'appelle aussi « pile couveuse », c'est-à-dire qui couve son propre rechargement.

Cette filière a connu en France un certain nombre de prototypes, puis il y eut la réalisation d'un équipement important, celui de Phénix qui fonctionne à Marcoule depuis cinq ans, et il y eut ensuite le projet de CREYS-Malville et un prototype industriel de surrégénérateur. Aujourd'hui, on assiste à une série de manœuvres et de chantages qui visent à faire en sorte que le brevet, que l'ensemble des connaissances acquises en matière de surrégénérateur tombent dans le domaine des licenciés américains, et puissent servir à une politique européenne de l'énergie et soient utilisés en fait comme monnaies d'échange contre un certain nombre d'autres possibilités d'ouverture du capitalisme français vers l'étranger. Nous avons donc, là, actuellement le risque d'abandon et nous sommes très préoccupés. Nous attirons l'attention des Français sur cette question.

### C'EST NOTRE INDÉPENDANCE NATIONALE ET NOTRE SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT QUI SONT EN CAUSE !

La politique d'abandon du pouvoir dont nous constatons de nombreux exemples à travers le charbon, l'hydraulique, les énergies nouvelles, nucléaire a bien entendu abouti à une remise en cause profonde de notre indépendance nationale et notre sécurité d'approvisionnement.

Actuellement, nos ressources nationales ne couvrent que le quart de nos besoins. Par ailleurs, nous voyons notre indépendance tech-

nologique s'accroître progressivement vis-à-vis de l'étranger. Les échanges en matière de produits énergétiques, de pétrole ou de charbon sont dominés par les sociétés multinationales qui n'ont pas du tout pour objectif de poursuivre une politique conforme à l'intérêt national. Donc, sur tous ces aspects : ressources, technologie, approvisionnement, nous assistons actuellement à une profonde détérioration de notre sécurité d'approvisionnement et à la remise en cause y compris de la capacité de la France à définir sa politique de manière autonome.

### ETROITES CONVERGENCES...

Sur tous ces points, on constate des convergences frappantes de la politique du pouvoir avec celle menée ou celle que voudrait mener la Social-démocratie. On peut dire que la Social-démocratie européenne, comme la Social-démocratie française ont toujours mené la politique d'abandon des ressources énergétiques. Elle a été tout à fait consentante à la politique de régression des charbonnages de France à l'instigation de la CECA et, aujourd'hui, c'est le groupe Social-démocrate européen (qui comprend donc les socialistes français) qui est à l'avant-garde des propositions qui mettent en cause directement notre production nationale. C'est une Social-démocrate allemande qui est le rapporteur de la Commission européenne sur les questions énergétiques et c'est elle qui a fait admettre que plus de 60 % des suppressions de production de charbon en Europe soient en fait supportées par la France.

Récemment, le Parti socialiste, confronté à la campagne que mène le Parti communiste sur le développement de la production nationale du charbon, a été amené à déposer un projet de loi en ce qui concerne le charbon. Ce projet de loi, qui se caractérise à la fois par sa maigreur, par l'absence totale de réelles propositions chiffrées et de propositions nouvelles ne fait que quelques vœux pieux et ne met nullement en cause les votes qui sont faits à la fois au niveau européen et dans d'autres assemblées qui mettent en cause notre production nationale. Le seul article précis concerne le financement d'un petit programme de développement charbon, et ce financement il le voit à travers l'instauration d'une taxe européenne sur les importations d'énergie, c'est-à-dire d'une taxe qui d'abord, bien entendu, ne toucherait pas les charbons allemands puisque ces charbons sont européens, c'est en fait une proposition qui va tout à fait dans le sens de celle proposée par les travaillistes anglais, par exemple. Cette taxe européenne, en considérant que les frontières sont des frontières européennes, vise à imposer une politique européenne de l'énergie. A travers ces orientations, on s'aperçoit bien que le fait fondamental pour la Social-démocratie européenne et françaises, c'est d'imposer progressivement les choix européens et les choix atlantiques en ce qui concerne l'énergie. Ainsi, eux qui n'ont jamais été de la bataille et de la lutte qui s'est menée dans les années 60 contre l'arrêt des constructions de centrales nucléaires à filière française, défendent aujourd'hui des propositions comme le moratoire et l'arrêt notamment de toutes constructions de surrégénérateurs. Or, ce moratoire, s'il est une fausse réponse aux problèmes qui sont posés en matière de nucléaire, constitue une réponse très dangereuse. (à suivre)

## CAMBODGE - S.O.S.

Le Secours Populaire Français de Loire-Atlantique  
**Affrête un avion**

Les nouvelles terrifiantes qui parviennent du Cambodge créent dans tout le pays une profonde émotion.

Des milliers d'enfants meurent de faim. Mais tous les témoignages concordent : si la solidarité internationale se développe, les enfants, les familles cambodgiennes vivront.

Déjà le Secours populaire français a pu faire parvenir six avions depuis l'été dernier. A chaque fois, des délégués du S.P.F. ont effectué eux-mêmes les répartitions dans les hôpitaux, dispensaires et orphelinats qu'il parraine dans tout le pays.

Gérard Mauritus, membre du Bureau national du S.P.F., qui a accompagné l'un des derniers avions au Cambodge, sera dans la Loire-Atlantique en mars pour témoigner de la bonne utilisation des dons.

Devant l'immensité des besoins et leur absolue nécessité, la solidarité doit se poursuivre et s'amplifier.

C'est pourquoi les Fédérations de Bretagne, Pays de Loire et Basse-Normandie décident l'envoi de :

« L'avion de la région Ouest pour le Cambodge ».

Toutes les bonnes volontés,

tous les hommes et femmes de cœur, par-delà les diversités d'opinions et de croyances, sont invités à participer à cette vaste entreprise humanitaire. Le S.P.F. appelle à faire la chaîne pour le Cambodge martyr !

L'avion de la région Ouest pour le Cambodge, chargé de 40 tonnes de produits de première nécessité, partira de Nantes à la fin du mois de mars ; Mme Bobie et M. Decaster, secrétaires départementaux du Finistère et de Loire-Atlan-

tique, accompagneront l'avion pour en répartir la cargaison.

Les frais d'expédition sont très élevés : 48 millions d'AF !

Le S.P.F. ouvre une souscription inter-régionale. Vous pouvez adresser vos dons au Secours populaire français, Fédération de Loire-Atlantique, 13, rue du Marchal-Joffre, 44000 Nantes, C.C.P. 576-01 U Nantes, soit à l'adresse de votre Comité local du S.P.F. Préciser « Avion de la région Ouest pour le Cambodge ».

### L'AMICALE DES VÉTÉRANS DU PARTI DE LOIRE-ATLANTIQUE

Dans le but d'élargir l'Amicale des Vétérans du Parti en Loire-Atlantique, nous demandons aux camarades ayant 40 années de Parti (adhésion 1940) de bien vouloir adresser, le plus rapidement possible, leurs noms, prénoms, adresse et date d'adhésion au Parti et lieu, au siège de la Fédération du Parti.

Les cellules et sections doivent veiller à ce que ce soit fait.

Cela doit permettre de faire une assemblée générale, avec repas, afin de remettre les cartes aux camarades et d'élire le bureau.

Le Président de l'Amicale  
Gilles GRAVOILLE

les fruits de votre argent

**LES BONS DU TRESOR**

disponibles dès la fin du 3<sup>e</sup> mois

Intérêts progressifs de 3 mois à 5 ans jusqu'à **10,50%** (taux actuariel brut pour un placement à 5 ans)

BT 22

## AU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FÉVRIER 1980

Le vote du budget primitif 1980 était l'élément principal de ce Conseil, directement par l'importance que revêt cet acte essentiel dans la vie municipale et indirectement par l'inscription d'une provision de 16 000 000 de francs destinée à couvrir une partie du déficit de la NAMET.

C'est par cette affaire que le maire ouvrait les débats, rappelant l'évolution de cette Société d'Economie Mixte depuis sa création. Le député-maire dénonçait les « erreurs de gestion » des anciens administrateurs qui conduisirent au désastre financier actuel.

Revenant sur ses positions antérieures, le groupe M.R.G. demandait le dépôt de bilan de la société avec « suspension provisoire des poursuites ».

Au nom du groupe communiste, Georges Batard se félicitait des analyses et des conclusions du maire et des élus radicaux, précisant :

« Dès le mois de novembre 1977 nous avons formulé ces analyses. Dès cette époque, nous dénoncions les responsables. Trop de temps a été perdu » et notre camarade soulignait les nombreux éléments du dossier permettant à la municipalité de demander l'expertise judiciaire. Cette solution que les élus communistes proposaient depuis trois ans, avait été défendue par le seul Paul Le Guilloux au Conseil d'administration de la NAMET. Quel chemin parcouru par les élus socialistes et M.R.G. en une semaine !

Car les responsables sont bien connus, entre autres :

— la municipalité Morice, qui confia à l'adjoint aux finances le soin de rapporter sur le dossier

### CARAVANES Nouveautés 80

(suite)

partis en gammes : RAPHAEL, REMBRANDT, HOBINSON, et une nouveauté en haut de gamme, avec la SUPER-BLU, toute équipée, y compris d'un chauffage à thermostat, de nouveaux décors, etc.

#### STAR

Grande marque française de caravanes, construites à Saint-Brieuc. Elle se caractérise par sa finition très soignée. On en distingue 18 modèles de 3 m à 8,60 m, pour des poids allant de 460 kg à 1 400 kg, répartis en trois gammes : « Grand Tourisme », « Super-Luxe », et « Professionnel », et sont livrées très bien équipées (chauffage seulement dans la série « Professionnel »).

#### SERGEANT

Il s'agit d'une caravane de luxe, fabriquée dans la Sarthe, et qui se présente en 9 modèles de 3,10 m à 6,25 m, équipés avec goût.

#### STERCKEMAN

Du nouveau chez Sterckeman, avec quatre séries et 33 modèles, tous possédant à la base la même technique de fabrication, le même matériau (thermo-collage des parois - innovation 1980). Seul l'équipement les différencie. Le bas de gamme est la « PREMIERE », caravane sobre pour débutant, présentée néanmoins en deux versions : équipée ou non équipée. Vient ensuite ELITE, mieux équipée, avec double-vitrage, store, etc. Puis « MERCURE », en cinq modèles, qui remplace les « Senior Plus ». Et en haut de gamme, les SARATOGA et SARATOGA GT, des caravanes de grand luxe dont un nouveau modèle, une 4 m équipée pour les sports d'hiver.

#### SAWA

C'est une petite caravane monocoque polyester qui nous vient de Pologne, présentée sur un modèle de 3 m X 2 m, 450 kg à vide (550 en charge), 3 places, possédant un aménagement de base et dont le toit est escamotable. Cette dernière particularité en réduit la hauteur sur route, ce qui permet sa traction facile par une voiture 5 CV.

#### TESSERAULT

Trois séries désormais chez Tesserault, revues tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les couchages sont agrandis, le double-vitrage gagne tous les modèles. La seconde série s'enrichit d'un réfrigérateur, et la troisième (PRESTIGE) d'un chauffage en plus. Au total 18 modèles, équipés avec goût et recherche du confort maximum, même dans les modèles de base.

#### WILK

Les caravanes WILK, caravanes Internationales CI, sont construites dans une usine allemande automatisée, produites à la chaîne. LEGERETE à laquelle s'ajoutent robustesse et durabilité grâce à des matériaux EXTRA LEGERES, employés depuis peu dans les avions à réaction, caractérisent les WILK. On en distingue 27 modèles, répartie en quatre séries.

en Conseil municipal alors que celui-ci était en même temps commissaire aux comptes rétribué par la NAMET ;

— le P.D.G., élu municipal, M. Chauvel, qui a acheté deux appartements à cette société et, sur ce point, Georges Batard devait demander : « Il faut savoir si le prix payé correspond au prix demandé aux autres acquéreurs ».

Jusqu'à ces derniers jours, le dossier présenté ne proposait que des solutions amiables, aujourd'hui le Conseil municipal dans son ensemble, trois ans après, reconnaît la justesse de la position des communistes.

### Le budget primitif 1980

A propos du vote du budget, Paul Le Guilloux intervenait, exprimant ainsi la position des élus communistes :

« Le vote du budget primitif de la ville nous conduit à nous engager résolument dans la seconde partie de notre mandat, dans la mesure où ce budget, considéré dans son ensemble, nous apparaît comme conforme aux grandes orientations du plan quadriennal que nous approuvons... Les élus communistes le voteront. »

Notre camarade rappelait ensuite quelques chiffres : 14,99 % d'augmentation de la masse des impositions directes, l'importance de l'inscription des 16 millions 600 000 francs destinés au déficit de la NAMET, ce qui équivaut à plus de 6 % de l'augmentation de la pression fiscale.

Il donnait ensuite l'appréciation des communistes :

« Ce budget est, comme les précédents, le fruit d'un important travail en commission des finances. Nous estimons que la présence active des élus commu-

nistes a facilité ce travail dont la difficulté essentielle consiste à vouloir rester le plus près possible de l'augmentation du coût de la vie, tout en veillant à la mise en chantier des équipements collectifs nécessaires à la population. »

Ayant dénoncé les carences de l'Etat et son désengagement croissant vis-à-vis des collectivités locales, Paul Le Guilloux énonçait les propositions des élus communistes :

« Un nouveau mécanisme de péréquation et une sensible augmentation de la dotation globale de fonctionnement ; un remboursement de la T.V.A. à 100 % ; un passage des subventions d'équipement de 20 % à 30 % ; la suppression sur trois ans des contingents de police. »

Au moment de voter les crédits du secteur Culture, Jocelyne Cailleau, maire adjoint, souligna l'effort de la municipalité en matière culturelle. Effort

important prévu dans le plan de quatre ans, malgré les carences de l'Etat, la remise en cause de la décentralisation et le refus de prise en compte par le pouvoir central, de la diversité des besoins culturels régionaux.

« La traduction de notre politique culturelle conduit au maintien du % du budget culturel dans le budget global de la ville (9,38 %), ce qui permet de soutenir la création à Nantes, d'ouvrir et de faire accéder le plus grand nombre possible de Nantais aux outils culturels, de permettre la participation de tous à la vie culturelle, notamment avec une augmentation de 20 % des subventions aux associations, d'avoir une politique de diffusion de qualité. »

Dans une longue intervention, Michel Moreau présentait le budget consacré par la ville aux Affaires sociales et à la Santé, « le secteur « Animation sociale-Santé », précisait-il, progresse de 18 %, la partie réservée à la petite enfance pro-

gresse elle de 27 % »... « Notre municipalité doit pallier à une partie des carences de l'Etat en consacrant plus d'un milliard de centimes à améliorer la vie des personnes âgées, les maintenir dans les lieux où elles ont toujours vécu et où elles veulent continuer à vivre ; 700 millions de centimes sont destinés à la petite enfance. Quant à l'aide sociale qui n'était conçue à l'origine que pour régler les cas particuliers, elle est devenue une réponse massive devant les difficultés économiques, devant la misère qui grandit dans notre pays... La couverture sociale diminuant de plus en plus, les aides sociales remplacent de plus en plus les droits acquis. Cette année, l'aide sociale se montera pour la ville à 1 milliard 300 millions de centimes.

De plus, depuis le début de l'année, une série de décrets sont publiés par le gouvernement concernant la Sécurité sociale et visant à remettre en cause le droit fondamental de se soigner :

C'est le ticket modérateur d'ordre public, l'instauration d'une franchise de 80 F par mois pour les gens frappés de maladies longues et coûteuses, la suppression de la couverture de la Sécurité sociale pour les chômeurs un an après la fin de leur indemnisation. »

Ayant ainsi montré les responsabilités qu'ils entendent continuer à assumer pour 1980, les élus communistes ont voté le budget primitif.

## L'ACTION CONTINUE A L'UNIVERSITÉ

Après une suspension d'une semaine, en raison des congés de février, la grève à l'université de Nantes a été reconduite pour une semaine lundi 03-03, à l'issue d'une Assemblée générale Inter-facultés qui regroupait 2.000 étudiants. Les étudiants exigent des autorités préfectorales l'abrogation des mesures d'expulsion prises à l'encontre de travailleurs et d'étudiants étrangers; ils dénoncent par ailleurs les projets gouvernementaux de réforme des conditions d'emplois des M.I.S.E., et de restructuration des universités en fonction des intérêts immédiats de ses firmes multinationales. Pour leur part les communis-

tes de l'université considèrent que les lois Bonnet-Stoïeru permettant l'expulsion de travailleurs et de résidents étrangers constituent une atteinte grave aux droits de l'homme en France, et ils rappellent d'autre part qu'à travers les projets gouvernementaux de restructuration de l'université, c'est l'avenir même de l'université de Nantes qui est en jeu.

C'est dans ce sens d'ailleurs que l'Union des Etudiants Communistes de Nantes s'exprimait le 19 février dernier.

Dans un tract diffusé largement, après avoir réaffirmé son refus des expulsions, de la Réforme du statut des pions, de

la carte universitaire, l'UEC rappelait « la nécessité de gagner sur tous ces terrains ».

Dans cet objectif, l'UEC alertait sur le danger de méthodes de luttes inefficaces et dénonçait la démarche du P.S. qui à Nantes prétend soutenir le mouvement et qui, à Angers, envoie les CRS expulser les étudiants du Théâtre Municipal.

En conclusion, après avoir réaffirmé qu'il était possible de faire reculer le pouvoir, l'UEC déclarait :

« Nous voulons aussi réussir nos études. C'est pour cela que nous devons déterminer des formes de lutte tenant compte de ces deux objectifs ».

# CROZATIER MEUBLES

## 303, ROUTE DE VANNES NANTES

### participe à la

# QUINZAINE

# COMMERCIALE

## une pluie de billets

### toutes les chances de gagner

S.N.I.A.S. :

# Émouvante démarche des femmes des licenciés

Samedi 01-03-1980 une délégation composée de femmes des travailleurs licenciés de la SNIA, de femmes de travailleurs de la SNIA, des licenciés eux-mêmes ainsi que du secrétaire de la section de la SNIA du PCF est allé porter une lettre signée des femmes de licenciés et du P.C.F., à Mme Renon, l'épouse du directeur.

Les femmes avaient pris cette initiative après avoir vainement essayé, par lettre ou délégation, de contacter le directeur afin de le faire revenir sur sa décision injuste.

Elles se sont adressé à Mme Renon en tant que mère et épouse de celui qui a condamné leur mari.

Elles lui ont décrit leur anxiété, leurs difficultés lorsqu'il n'y a plus de salaire qui rentre à la maison.

Elles lui ont dit comment leurs maris étaient marqués, non seulement dans leur chair, mais surtout dans leur esprit. Ces hommes qui pendant des années, pour certains plus de 20 ans, allaient tous les matins à l'usine pour travailler.

Elles lui ont dit le mieux, c'est de lire la lettre ci-dessous c'est un témoignage qui ne peut que renforcer l'idée que les licenciements, le chômage, c'est bien la plus grave atteinte à la liberté des hommes des femmes et des enfants.

décembre, les projets nous sont interdits, faute de moyens pécuniaires.

Nos enfants, comme tous les autres, devraient avoir la joie de changer d'univers, d'habitudes durant le mois de congés de leurs parents.

Le fils d'un des licenciés par exemple était un élève appliqué. Ces derniers temps, l'instituteur s'est aperçu avec étonnement que l'enfant en question prenait un certain retard et semblait très perturbé. Le maître d'école mis au courant de la situation familiale, a conclu que le gamin a durement ressenti le licenciement de son papa.

Nous espérons que la lutte que nous menons pour la réintégration de nos maris sera bénéfique et que la vie revienne à nouveau s'installer dans nos vies.

Si nous nous adressons aujourd'hui à vous, c'est après l'avoir vainement fait avec votre mari. A maintes reprises nous nous sommes adressées à lui; il n'a jusqu'à présent jamais daigné nous répondre ou nous recevoir. Il est vrai qu'il doit lui être plus facile de condamner traitreusement sept familles que de les recevoir pour regarder en face ses méfaits injustifiables et injustifiés.

Nous pensons qu'en tant que femme vous devez comprendre quelles sont les conséquences

morales, humaines et financières pour nos sept familles.

La mère que vous êtes, quelle serait son attitude, que dirait-elle à ses enfants si elle se trouvait dans une telle situation ??

C'est pourquoi, il faut, au nom de la dignité, de la justice, de l'humanité, que nos maris soient réintégrés immédiatement.

Vous espérant bonne réception, recevez, Madame, nos salutations distinguées.

..

Dans ces mots, dans ces phrases nous sentons toute l'injustice, toute l'indifférence du patronat et du gouvernement qui ne regardent pas la souffrance qu'ils occasionnent, trop avides du profit qu'ils en tirent.

Dans cette lettre nous sentons le drame pour une famille, pour notre société d'avoir des chômeurs. Il faut que les sept otages de la SNIA soient réintégrés, il faut que le chômage, cette plaie capitaliste, disparaisse de notre société, il faut vivre LIBRE ! La seule voie, le seul chemin qui nous y amène c'est celui de la LUTTE ! Alors n'attendons pas !

L'avenir sera celui que vous ferez... que nous ferons... ensemble !

NAVALE :

## "Une bien belle rencontre"

Il n'y a pas si longtemps encore le député socialiste Evin déclarait que pour la Navale la solution était européenne.

Et bien la CEE vient d'en faire la démonstration... inverse.

En effet la CEE entend refuser à Dubigeon la possibilité de prendre commande d'un paquebot danois.

Outre le fait qu'il s'agit d'une grave atteinte à l'indépendance nationale, c'est la démonstration que la Navale française est l'objet d'une véritable attaque en règle dans le but d'appliquer le plan Davignon.

Si on rapproche cette affaire de celle des « Delmas », on voit mieux la nature de l'attaque qui se déroule sur deux plans.

1) On interdit aux armateurs étrangers de commander leurs navires en France.

2) On veut faire croire absolument aux « contribuables » que la France a intérêt à commander ses navires à l'étranger.

Voilà à travers ces deux offensives une bien belle rencontre de tous ceux qui veulent brader la Navale, la reconverter, la diversifier.

Dans un tract récent diffusé chez Dubigeon, le PS vient d'ailleurs à nouveau d'aller dans ce sens.

En tout cas la réponse est là : 317 navires commandés dans le monde entre août et octobre 79. Delmas qui commande quatre porte-conteneurs. Le Danemark qui se dote d'un paquebot nouveau,

cela confirme bien qu'il existe des besoins Français bien sûr, mais aussi étrangers.



Alors, ce qu'il faut c'est lutter, se battre résolument pour que la Navale française vive...

Pour que des commandes soient prises et pour battre définitivement ce plan européen et tous ceux qui le soutiennent.

Les travailleurs peuvent faire reculer les bradeurs. La preuve vient encore d'en être faite par la commande des quatre porte-conteneurs aux chantiers de l'Atlantique.

Directeur de la publication Maurice ROCHER 41, rue des Olivettes - NANTES

Imprimerie Commerciale 32, bd Laënnec - RENNES C.P.P.P. n° 62 987

Composé et Imprimé par une équipe d'ouvriers syndicaux

Madame, Vous savez certainement qu'à la suite d'un conflit avec les travailleurs de son entreprise, votre mari a licencié sept travailleurs.

Madame, votre époux en voulant condamner les pères a puni les femmes et les enfants !!

Nos maris sont licenciés depuis le 4 janvier, mais auparavant ils étaient l'objet d'une mise à pied d'un mois sans rémunération, bien évidemment. Donc, à la fin de cette semaine, cela fera trois mois que nous n'avons pas de ressources. L'Assedic n'a pas encore commencé à verser les allocations chômage.

Vous rendez-vous compte de la détresse dans laquelle nous nous trouvons, nous et nos enfants ??

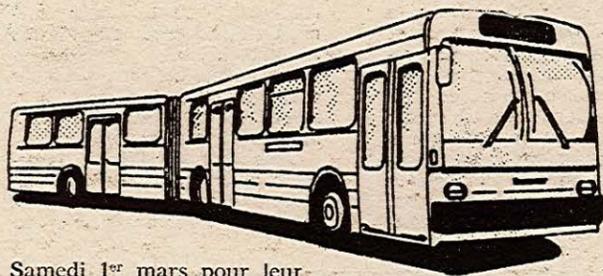
La dignité chez un être humain est importante. Nos maris ressentent cette décision directoriale comme une atteinte à leur dignité d'homme, d'époux, de père. Ne pas rapporter le salaire justement gagné est pour eux un manquement à leur rôle dans leur foyer.

Bien qu'étant sans ressources, les traites de maison, de chauffage, d'EDF (sans parler de tous les frais qui incombent à un ménage) continuent d'arriver régulièrement.

Nos époux ont été licenciés par votre conjoint pour « faute grave ». Il n'est pas besoin de vous dire qu'il leur sera très difficile de trouver un autre poste avec ce justificatif de licenciement, surtout dans une région où le chômage sévit de plus en plus. Mais quelle justice pouvait-on attendre d'un homme qui se pose à la fois en victime, juge et bourreau ?

La joie n'existe plus à la maison. Nos enfants sont perturbés et inquiets. Nous sommes tellement envahis par les soucis de tous ordres, que nous ne prêtons qu'une oreille distraite à leurs problèmes d'enfants.

« Maman, où irons-nous passer les vacances en juillet ? », nous a demandé notre fils de sept ans. Nous avons éludé la question car depuis le mois de



Samedi 1<sup>er</sup> mars pour leur deuxième journée d'action de la semaine, les conducteurs de bus et les équipes des garages ont « transformé un essai » alors que la direction entendait bien les arrêter « avant la ligne ».

Sur les 260 conducteurs de service samedi dernier, aucun n'a pris le volant. C'est donc à 100 % que les traminots

ont répondu à l'appel à l'action de leurs organisations syndicales. A 10 h, lors de l'assemblée générale qui avait lieu à la Morrhonnière, les dernières illusions qui pouvaient encore subsister

SEMITSAN :

## Aucune illusion à se faire, le succès se forgera dans la lutte

sur la volonté de la direction, de régler les problèmes s'écroulaient.

On apprendrait en effet que Jacques Floch, maire de Rezé, membre du PS, qui est le Président Directeur Géné-

ral de la SEMITSAN venait de faire écrire à tous les employés de l'entreprise une lettre dans laquelle il falsifiait la vérité, quant à l'augmentation du salaire des traminots tentant de démontrer que, ce que déclaraient les organisations syndicales était inexact. Force est de constater qu'à la SEMITSAN, la direction tend à employer les mêmes procédés qu'à la SNIA. On prend ses modèles de consensus où on peut ! Cette tentative de discréditer leurs organisations syndicales devait être condamnée par les traminots et une réponse y sera donnée. L'intersyndicale qui devait se réunir mercredi dernier devait proposer de nouvelles actions afin de faire aboutir, avant le 15 mars, jour de la braderie à Nantes, les revendications des traminots. Il est certain devait déclarer les organisations syndicales « que seule la direction porterait l'entière responsabilité si les usagers devaient subir les conséquences d'une perturbation des services des transports de Nantes ».

## En bref - en bref - en bref - en bref

● A ART-ANJOU A BOUGUENAIS, une grève a éclaté le 12 février et se continue pour protester contre deux licenciements. Pourtant, affirme la C.G.T., la « société est florissante, son chiffre d'affaires ne cesse de progresser depuis 1971 », dans cette filiale du groupe Elf-Aquitaine.

● LES DOCKERS DE NANTES ET DE ST-NAZAIRE vont à nouveau faire des grèves-surprises de 24 heures pour protester contre l'attitude du ministre des Transports, Joël Le Theule, qui refuse l'augmentation légale de l'indemnité de garantie, en accordant seulement 2,5 % alors que l'augmentation officielle devrait être de près de 7 %. De plus, ajoutent les syndicats C.G.T., « le ministre décide de ne plus embaucher de dockers sur les ports, de ne pas remplacer les départs à la retraite et les décès, c'est-à-dire l'abrogation totale de la loi ouvrière du 6 septembre 1947, en essayant de la vider de son contenu ».

● LES TRAVAILLEURS DE LA CHIMIE, de Gardiloire, la Grande Paroisse, Soja-France, Réno et Pesymo, ont fait grève mardi, à l'appel de leurs syndicats C.G.T. et C.F.D.T., pour exiger la signature d'une véritable convention collective et son application à tous les salariés de cette branche professionnelle.

● A PAIMBOEUF, CHEZ PCUK des débrayages ont eu lieu ce début de semaine, avec la C.G.T. et la C.F.D.T., pour la satisfaction des revendications portant sur une augmentation des salaires de 6 %, la durée du travail et le départ en retraite.

● CHEZ TALBOT LA GRÈVE CONTINUE, les travailleurs ont jugé insuffisantes les propositions salariales de la direction. Un vote à 80 % a consolidé l'action dirigée par les délégués C.G.T., apportant ainsi un cinglant défi au patronat.

● LE SAMEDI 1<sup>er</sup> MARS, LES CHAUFFEURS DE « BUS » NAN-

TAIS ont à nouveau fait grève avec leurs syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C., la direction de la SEMITSAN refusant toujours de négocier.

● A L'IMPRIMERIE MODERNE A COUERON, à l'annonce d'un nouveau plan de licenciements, portant cette fois sur sept salariés, le personnel, à l'appel du syndicat C.G.T., s'est mis en grève illimitée lundi. Cette nouvelle mesure réduirait à 63 les effectifs, alors qu'il y avait 78 salariés lors de l'implantation à Couéron, il y a seulement quelques mois, de cette entreprise.

● NOUVEAUX LICENCIEMENTS ANNONCÉS A E.T.P.O. (travaux publics) où le pouvoir d'achat des travailleurs a subi une perte de 17 à 18 % ces derniers mois. Les ouvriers, techniciens et employés débrayèrent mardi après-midi pour soutenir leurs délégués C.G.T. réunis au siège de l'entreprise à Nantes, en assemblée extraordinaire du Comité d'entreprise avec la direction.

Fiancés MAJOR vous offre de magnifiques CADEAUX Demandez votre livret dans les magasins MAJOR de SAINT-NAZAIRE